

Comparés aux petits entrepreneurs individuels, les agriculteurs ont bénéficié d'une évolution favorable de leur revenu d'activité entre 1991 et 1996

Lionel HEBRARD
Dominique ROUAULT

INSEE - Division
Agriculture
INSEE - Division
Salaires et revenus
d'activité

Cet article résulte d'une étude présentée à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation en juin 1999. Elle a été menée en collaboration avec Louis de GIMEL (INSEE Division Salaires et revenus d'activité), Philippe BRION et Pascale POLLET (INSEE Division Agriculture). Les auteurs remercient Magali DEMOTES-MAINARD (SCEES - Sous direction des synthèses statistiques et des revenus) pour la mise en forme de l'article.

1. Cf. encadré p. 5.
La suite de l'étude se limitera aux évolutions observées à partir du RICA.

Entre 1991 et 1996, les agriculteurs ont connu des évolutions de revenu d'activité plus favorables que les petits entrepreneurs individuels du commerce de détail, du bâtiment, des transports routiers et des services aux entreprises et aux ménages (hors santé).

La période est en effet relativement favorable aux agriculteurs. En revanche, les petits indépendants non agricoles ont été affectés par la situation de repli conjoncturel du début des années 90 ; leurs parts de marché, déjà très réduites face à la concurrence d'unités plus grandes, se sont encore amenuisées.

Dans la plupart des secteurs, la population des petites entreprises se renouvelle fortement. Dans les secteurs non agricoles, créations et disparitions coexistent, alors que le nombre d'exploitations agricoles évolue essentiellement sous l'effet des disparitions.

La croissance du revenu des seules exploitations pérennes est alors moins rapide que la moyenne. Pour les indépendants non agricoles, les entreprises pérennes voient leur revenu d'activité moyen évoluer moins vite que l'ensemble dans le commerce de détail, plus vite dans les services, la construction et les transports routiers de marchandises.

Mesuré par l'excédent brut d'exploitation (EBE) dans le réseau d'information comptable agricole (Rica), le revenu d'activité moyen par exploitation agricole s'est accru, en valeur réelle, de 4,3 % en moyenne annuelle au cours de la période 1991-1996 (encadré p. 5).

Compte tenu du fait que le Rica surestime sans doute légèrement les évolutions¹, on peut estimer que l'EBE moyen des exploitations agricoles a progressé en valeur réelle à un rythme annuel compris entre 3,5 et 4 % sur cette période. Dans le même temps, le revenu courant avant impôt (RCAI) a augmenté de 6 % par an, soutenu en outre par la diminution des charges financières (tableau 1).

Pour la plupart des productions relevant des mécanismes de soutien de la politique agricole commune (Pac), cette période est caractérisée par une conjoncture très favorable. En effet, la mise en place des paiements compensatoires dans le cadre de la réforme de 1992 a coïncidé, jusqu'en 1996, avec une bonne tenue des cours mondiaux. Sur plus longue période, des données macro-économiques montrent que l'excédent brut d'exploitation des entreprises individuelles agricoles a accéléré sur les années 1991-1996, mais qu'il s'inscrivait en hausse en termes réels depuis 1970.

Tableau 1
Des évolutions favorables aux productions agricoles
les plus concernées par la réforme de la Pac

En %

| Exploitations agricoles par orientation technico-économique (OTEX) | Évolution annuelle de la valeur moyenne par exploitation (Période 1991-1996, francs constants) ¹ | | | | |
|--|---|----------------|--|------------------------------|-----------------------------------|
| | Chiffre d'affaires | Valeur ajoutée | Valeur ajoutée au coût des facteurs ² | Excédent brut d'exploitation | Revenu courant avant impôt (RCAI) |
| Ensemble | + 1,0 | - 2,0 | + 4,4 | + 4,3 | + 6,0 |
| Polyculture | + 9,4 | - 1,3 | + 6,9 | + 6,7 | + 8,9 |
| Grandes cultures | - 1,9 | - 8,8 | + 5,5 | + 5,8 | + 10,7 |
| Bovins lait, élevage et viande | + 2,0 | - 1,6 | + 5,6 | + 5,4 | + 6,1 |
| Bovins élevage et viande | - 2,4 | - 10,5 | + 4,6 | + 4,6 | + 8,2 |
| Bovins lait | + 2,0 | + 0,0 | + 3,6 | + 3,5 | + 4,2 |
| Ovins, caprins et autres herbivores | + 1,3 | - 2,8 | + 2,9 | + 3,2 | + 2,9 |
| Granivores | + 0,6 | + 0,5 | + 2,8 | + 2,5 | + 2,9 |
| Cultures permanentes | + 2,2 | + 1,7 | + 2,1 | + 1,0 | + 1,1 |

1. Les évolutions sont calculées sur des moyennes triennales. Par exemple, la valeur retenue pour l'année « 1991 » est la moyenne des trois années 90-91-92 (encadré p. 5).

2. Elle est égale à la valeur ajoutée augmentée des subventions et diminuée des impôts sur la production.

Source : AGRESTE - Rica

Tableau 2
Parmi les indépendants non agricoles, le petit commerce
alimentaire et les architectes ont connu des évolutions de
revenu d'activité plus favorables

En %

| Petites entreprises individuelles par secteur ¹ | Évolution annuelle de la valeur moyenne par entreprise (Période 1991-1996, francs constants) | | |
|--|--|----------------------------------|----------------------------------|
| | Chiffre d'affaires | Valeur ajoutée au prix du marché | Revenu induit (EBE) ² |
| Commerces de détail hors pharmacie | - 2,1 | + 1,3 | - 0,7 |
| Alimentation spécialisée | - 1,9 | + 4,8 | + 1,1 |
| Parfumerie, loisirs, sports | + 1,0 | + 1,0 | - 0,5 |
| Petites surfaces d'alim. générale indépendantes | - 2,3 | - 1,2 | - 2,4 |
| Divers commerces non alimentaires spécialisés | - 3,4 | - 2,5 | - 3,1 |
| Équipement de la personne et du foyer | - 4,4 | - 4,5 | - 4,1 |
| Pharmacie | + 2,6 | + 0,6 | - 0,5 |
| Services rendus principalement aux ménages | - 0,8 | - 1,4 | - 1,7 |
| Réparation automobile | + 0,4 | - 0,2 | - 2,1 |
| Hôtels-café-restaurants | - 2,8 | - 2,3 | - 2,1 |
| Autres services rendus aux ménages | - 2,3 | - 0,2 | - 0,3 |
| Services rendus principalement aux entreprises | - 2,2 | + 0,6 | + 0,2 |
| Architectes, métreurs, géomètres | - 0,6 | + 2,4 | + 2,1 |
| Agences et promotion immobilières | - 4,4 | + 1,3 | + 0,7 |
| Services juridiques et comptables | - 1,8 | + 0,1 | + 0,5 |
| Services opérationnels d'exécution | - 2,3 | - 1,0 | - 2,2 |
| Informatique, étude, contrôle, publicité | - 5,0 | - 2,3 | - 2,6 |
| Transports routiers de marchandises | - 0,7 | - 1,9 | - 3,2 |
| Artisanat du bâtiment | + 1,0 | + 1,1 | + 0,4 |

1. Champ : ensemble des entreprises artisanales dans le bâtiment, entreprises individuelles et sociétés de moins de dix salariés dans les autres secteurs.
2. Excédent brut d'exploitation (encadré p. 6).

Sources : INSEE et ministère de l'Équipement SES - Enquêtes annuelles d'entreprises

Hors agriculture, des évolutions contrastées selon les secteurs

Entre 1991 et 1996, le revenu d'activité moyen des petits entrepreneurs individuels, mesuré à travers l'excédent brut d'exploitation par entreprise, a légèrement augmenté, en valeur réelle, dans l'artisanat du bâtiment et dans les services rendus principalement aux entreprises (encadrés p. 6 et 7). Il a en revanche plutôt diminué dans la pharmacie et le commerce de détail hors pharmacie, et s'est infléchi plus nettement dans les services rendus principalement aux ménages (- 1,7 % par an) et surtout dans les transports routiers de marchandises (- 3,2 % par an) (tableau 2).

La période 1991-1996 correspond au retournement de la conjoncture générale d'activité, après quatre années de reprise. Si l'on observe les revenus sur la décennie 1986-1996, l'évolution est plus favorable à long terme qu'à moyen terme dans l'artisanat du bâtiment, les services aux entreprises ou la pharmacie (+ 1,2 à + 1,4 % par an) et dans les services rendus aux ménages (+ 0,7 % par an). En revanche, l'évolution est plus défavorable pour le commerce de détail hors pharmacie (- 1,3 % par an) et le transport routier de marchandises (- 3,7 % par an). En effet, dans un environnement où les petits indépendants sont concurrencés par des unités plus grandes, les variations de la consommation de biens et services sont loin de constituer le seul facteur d'évolution du revenu moyen : les gains ou pertes de parts de marché des petites entreprises individuelles et leur démographie influent aussi sur l'excédent brut d'exploitation moyen.

À plus long terme encore, sur la période 1970-1996, en considérant l'ensemble des entreprises individuelles non agricoles, qui constituent un champ plus large que le précédent incluant notamment les professions libérales de santé et les « plus de dix salariés », l'excédent brut d'exploitation par volume d'emploi non salarié croît également moins vite que celui du secteur agricole (graphique 1).

Le résultat courant avant impôt, calculé après déduction des dotations aux provisions et amortissements et des frais financiers, évolue, sauf dans l'artisanat du bâtiment, un peu plus favorablement que l'excédent brut d'exploitation, notamment dans les services rendus aux entreprises, les transports routiers de marchandises et la pharmacie. Mais l'écart d'évolution maximal (dans les services rendus aux entreprises) n'est que de 1,2 % par an.

Hausses soutenues en grandes cultures et élevage bovin

En règle générale, la période 1991-1996 a été favorable aux agriculteurs concernés par la réforme de la politique agricole commune. L'excédent brut d'exploitation a augmenté de 5,8 % par an dans les exploitations spécialisées en grandes cultures, de 4,6 % en élevage de bovins à viande et de 3,5 % en élevage laitier.

Dans les autres secteurs agricoles spécialisés, le revenu d'activité moyen des exploitations a connu sur la période considérée des hausses moins soutenues : + 2,5 % par an pour les élevages de granivores, + 1 % pour les exploitations spécialisées en cultures permanentes (tableau 1).

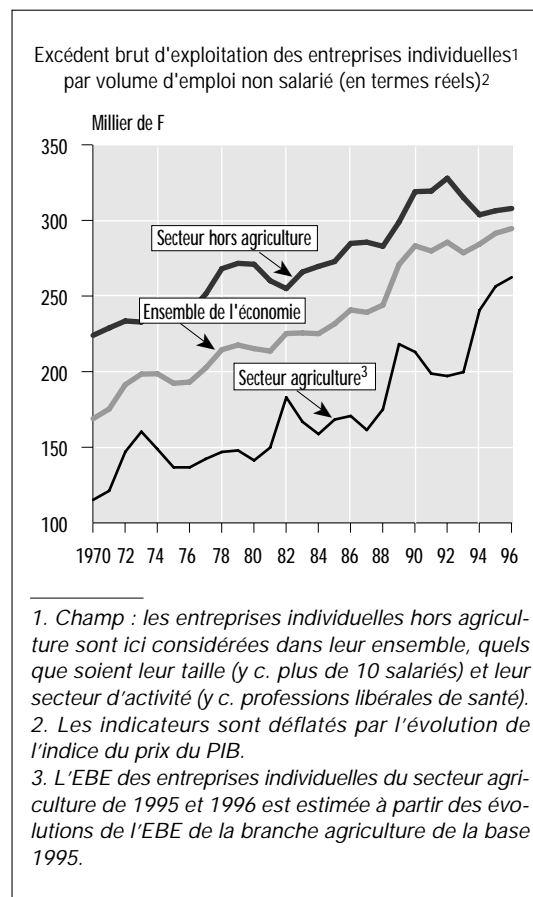
Parmi les indépendants non agricoles, seuls deux ensembles ont réellement accru leur revenu d'activité sur la période. L'alimentation spécialisée (boulangeries, boucheries, charcuteries) est le seul secteur du commerce

de détail dont le revenu a augmenté (+ 1,1 % par an), malgré la baisse du chiffre d'affaires par entreprise. La baisse des consommations intermédiaires l'a emporté en effet sur la hausse des charges de personnel. La contraction de la valeur des achats a également profité aux cabinets d'architectes, métreurs, géomètres qui bénéficient d'une croissance annuelle de 2,1 % (tableau 2).

Plusieurs autres catégories d'indépendants sont néanmoins parvenues à maintenir le niveau de leur revenu d'activité. Une baisse des consommations intermédiaires plus rapide que celle du chiffre d'affaires a permis de maintenir le revenu des services juridiques et comptables et des agences et promoteurs immobiliers. L'artisanat du bâtiment a accru son revenu d'activité moyen grâce à la progression de son chiffre d'affaires par unité.

Dans le commerce de détail hors pharmacie, le chiffre d'affaires par unité a eu tendance à se réduire (à l'exception des magasins spécialisés en parfumerie, loisirs et sports). En dehors de l'alimentation spécialisée, la baisse des achats n'a pas compensé ce repli, induisant un recul du revenu, parfois renforcé par

Graphique 1
Croissance à long terme de l'EBE par volume d'emploi non salarié



Source : INSEE - comptes nationaux (base 1980)

La période étudiée

La période 1991-1996 a été retenue dans cette étude, car on disposait sur les années considérées des données des fichiers fiscaux des bénéficiaires réels agricoles, permettant de recouper les informations fournies par le réseau d'information comptable agricole (Rica), utilisé à titre principal (encadré p. 6). Au moment de la réalisation de cette étude (printemps 1999), les résultats de l'enquête annuelle d'entreprise pour 1997, permettant de mesurer le revenu des indépendants non agricoles, n'étaient pas disponibles.

L'année 1991 a été une année plutôt mauvaise en agriculture. Pour ne pas accentuer artificiellement les gains de revenus d'activité enregistrés par les agriculteurs depuis ce point bas de 1991, les indicateurs ont été lissés : le « point » 1991 correspond ainsi à la moyenne des trois années 1990-1991-1992 et le « point » 1996 à la moyenne des trois années 1995-1996-1997.

Confronté, sur le même champ, aux résultats de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles, le Rica surestime d'environ 0,6 % l'an la progression de la SAU moyenne des exploitations. Cet écart est sans doute dû à une mauvaise représentation des grandes exploitations dans l'échantillon Rica, surtout en début de période, et au travail de « remise à niveau » effectué sur cet échantillon (cf. Agreste Les Cahiers n° 19 - 20, août 1997). Cette étude porte sur les évolutions observées à partir du Rica, qui sont sans doute légèrement surestimées, sans chercher à appliquer une correction.

l'alourdissement des charges salariales. Le secteur de l'équipement de la personne et du foyer est celui qui a essuyé sur la période les pertes les plus sévères de chiffre d'affaires et de revenu d'activité : plus de 4 % de baisse par an et par entreprise.

Le chiffre d'affaires moyen de la pharmacie a progressé car la concurrence est très encadrée. La réduction du revenu d'activité moyen sur la période a résulté à la fois de la compression, en partie administrée, de la marge commerciale, et de la hausse des charges de personnel.

Dans l'hôtellerie et la restauration, la baisse du revenu est parallèle à celle du chiffre d'affaires, tandis que dans la réparation automobile, où chiffre d'affaires et valeur ajoutée

restent assez stables, c'est l'accroissement des coûts de main-d'œuvre qui explique pour l'essentiel la diminution du revenu d'activité par entreprise.

La baisse des consommations intermédiaires, bien qu'elle ait été plus rapide que celle du chiffre d'affaires, n'a pu empêcher la détérioration du revenu d'activité ni dans les services opérationnels d'exécution ni dans les activités d'aide à la décision pour l'entreprise (informatique, étude, contrôle, publicité). Dans le premier cas, elle a été contrecarrée par un accroissement des charges de personnel ; dans le second, la chute du chiffre d'affaires était suffisamment conséquente pour entraîner celle de la valeur ajoutée.

Pour les transports routiers de marchandises, en revanche, l'essor des consommations intermédiaires et surtout des rémunérations a aggravé très sensiblement la baisse nettement plus modérée du chiffre d'affaires moyen.

Tableau 3
Les revenus d'activité sont souvent plus homogènes dans les orientations agricoles que dans les secteurs non agricoles

| Secteur des petites entreprises individuelles ¹ ou orientation des exploitations agricoles | Échelle des revenus induits moyens (EBE) ² | Hétérogénéité interne (écart interquintile) ³ |
|---|---|--|
| Ensemble des exploitations agricoles | 100 | 3,5 |
| Groupe de revenus « très élevés » | | |
| Pharmacie | 265 | 2,3 |
| Groupe de revenus « élevés » | | |
| Granivores | 150 | 3,0 |
| Vins de qualité | 143 | 3,9 |
| Grandes cultures | 122 | 3,3 |
| Services rendus principalement aux entreprises | 113 | 7,4 |
| Groupe de revenus « intermédiaires » | | |
| Polyculture | 100 | 3,4 |
| Maraichage-horticulture | 98 | 4,2 |
| Fruits et autres cultures permanentes | 92 | 3,7 |
| Artisanat du bâtiment | 91 | n.d. |
| Bovins lait, élevage et viande (mixte) | 89 | 3,1 |
| Autre viticulture | 88 | 4,1 |
| Bovins lait | 80 | 2,6 |
| Groupe de revenus « faibles » | | |
| Transports routiers de marchandises | 72 | n.d. |
| Services rendus principalement aux ménages | 64 | 4,3 |
| Ovins, caprins et autres herbivores | 63 | 2,7 |
| Bovins élevage et viande | 62 | 2,6 |
| Commerces de détail hors pharmacie | 62 | 6,4 |

1. Champ : ensemble des entreprises artisanales dans le bâtiment, entreprises individuelles et sociétés de personnes de moins de dix salariés dans les autres secteurs.

2. Échelle établie par référence au revenu moyen de l'ensemble des exploitations agricoles (base 100). L'indicateur est l'excédent brut d'exploitation par entreprise en 1996. Pour les exploitations agricoles, les revenus sont des moyennes lissées sur les trois années 1995-96-97 (encadré p. 5).

3. L'hétérogénéité interne des revenus au sein de chaque secteur ou OTEX est étudiée par le rapport entre le 4^e quintile et le 1^{er} quintile. Pour les orientations agricoles, le calcul porte sur la distribution des revenus de la seule enquête Rica 1996.

Sources : AGRESTE - Rica ; INSEE et ministère de l'Équipement SES - Enquêtes annuelles d'entreprises

L'EBE, indicateur de revenu d'activité

Les revenus étudiés ici sont les **revenus d'activité** de certaines catégories d'indépendants (encadré p. 7). Ils doivent être distingués du revenu des ménages concernés : l'excédent brut d'exploitation couvre notamment le financement des investissements ou le paiement des cotisations sociales de l'entrepreneur. L'étude privilégie les indicateurs tirés de la comptabilité des entreprises : données du réseau d'information comptable agricole (Rica) pour les exploitations agricoles, de l'enquête annuelle d'entreprises (EAE) pour les petites entreprises individuelles non agricoles. Les sources fiscales (déclarations aux bénéfices réels) ne sont utilisées qu'à titre complémentaire, aussi bien pour le secteur agricole que non agricole. Dans les deux cas, elles présentent toutefois l'inconvénient d'ignorer les entreprises imposées sur la base d'un forfait.

L'indicateur de revenu utilisé est l'excédent brut d'exploitation (EBE), entendu comme solde comptable entre la valeur ajoutée au prix du marché et les frais de personnel hors cotisations sociales personnelles de l'entrepreneur. Dans les petites entreprises individuelles et les exploitations agricoles, ce solde rémunère à la fois le travail et le capital du ou des exploitants. Comme l'enquête annuelle d'entreprise ne fournit pas, en particulier, le nombre d'unités de travail employées, l'étude utilise l'EBE par exploitation ou entreprise, seul indicateur commun aux sources Rica et EAE. Les évolutions sont indiquées en valeur réelle, après déflation par l'indice des prix du produit intérieur brut.

Pour comparer agriculteurs et indépendants non agricoles

Pour comparer les agriculteurs à diverses catégories d'indépendants non agricoles, on a retenu les secteurs d'activité suivants :

- **le commerce de détail hors pharmacie** : alimentation spécialisée (boulangeries, boucheries, charcuteries), petites surfaces d'alimentation générale, équipement de la personne et du foyer, hygiène-sport-culture, commerce non alimentaire non spécialisé ;

- **la pharmacie** ;

- **les services rendus principalement aux ménages** : commerce et réparation automobile, hôtels-cafés-restaurants, autres services aux ménages (coiffure, blanchisserie de détail...) ;

- **les services rendus principalement aux entreprises** : services opérationnels d'exécution (logistique, assainissement...), services liés à la décision (informatique, étude, contrôle, publicité), services juridiques et comptables, architectes, agences et promotion immobilières ;

- **l'artisanat du bâtiment** ;

- **les transports routiers de marchandises**.

Cette étude ne considère que les petits entrepreneurs indépendants : son champ se limite aux chefs d'entreprises individuelles ou aux sociétés de personnes de moins de dix salariés (sauf dans l'artisanat du bâtiment

où il couvre l'ensemble des entreprises de moins de onze salariés). Les petites sociétés de capitaux (SARL, sociétés civiles, SA) sont donc exclues du champ. Leur excédent brut d'exploitation (EBE) n'est pas vraiment comparable, en effet, à celui des entreprises individuelles. Alors que, dans ces dernières, l'EBE sert pour l'essentiel à rémunérer le travail du chef d'entreprise, dans les sociétés de capitaux, l'EBE est net de la rémunération des dirigeants ou associés, gérants salariés pour la plupart. Leurs rémunérations n'étant la plupart du temps pas isolables dans les données comptables, ni dans celles collectées par les enquêtes, il n'est pas possible de se ramener à des données comparables. Le champ de l'étude couvre ainsi 1,1 million de petites entreprises individuelles, soit plus de 70 % de l'ensemble des petites entreprises des secteurs concernés. Dans certains services rendus aux entreprises (promotion immobilière, services liés à la décision), les petites entreprises individuelles sont cependant minoritaires par rapport aux petites sociétés de capitaux. Le fait d'exclure ces sociétés du champ de l'étude a donc des conséquences sur les évolutions sans doute plus marquées dans les services aux entreprises que dans d'autres secteurs.

Une échelle indicative des revenus d'activité

En prenant pour référence 100 l'excédent brut d'exploitation moyen de l'ensemble des exploitants agricoles en 1996, celui des petites entreprises individuelles étudiées s'élèverait à 265 pour les pharmacies, 113 dans les services rendus aux entreprises², 91 dans l'artisanat du bâtiment, 72 dans les transports routiers de marchandises, 64 dans les services rendus aux ménages et 62 dans le commerce de détail (tableau 3).

Cette « échelle de revenus d'activité » ne saurait donner que des ordres de grandeur. D'une part, elle ne s'appuie que sur des données déclarées. D'autre part, elle est construite sur l'excédent brut d'exploitation, seul indicateur commun aux agriculteurs et aux autres indépendants. Or cet indicateur ne tient pas compte des charges financières, qui peuvent être particulièrement élevées dans des secteurs tels que l'élevage de granivores.

Sur cette échelle et avec ces réserves, les agriculteurs, toutes activités confondues, se situent donc entre les artisans du bâtiment et les prestataires de services aux entreprises. Leur revenu d'activité moyen est deux fois et demi moins élevé que celui des pharmaciens. Mais ils sont mieux classés que les transpor-

teurs routiers de marchandises, les petites entreprises de services aux ménages (garage, café, salon de coiffure, blanchisserie...) et les commerçants.

Plus précisément, les différentes catégories d'exploitations agricoles peuvent être classées en trois groupes. Les élevages de bovins à viande et les élevages ovins et caprins constituent un groupe aux « revenus d'activité faibles », proche du commerce de détail hors pharmacie et des services aux ménages. Le maraîchage et l'horticulture, la viticulture autre que d'appellation, l'arboriculture fruitière et les autres cultures permanentes, l'élevage bovin laitier et mixte, et la polyculture forment un groupe « intermédiaire », dont le niveau moyen est équivalent à celui des artisans du bâtiment. Enfin les grandes cultures, la viticulture d'appellation et les élevages de granivores dégagent en moyenne des revenus par exploitation supérieurs à ceux des services aux entreprises.

À l'intérieur de chaque catégorie, cependant, les revenus d'activité sont plus ou moins dispersés. Les revenus des pharmacies sont relativement homogènes : l'excédent brut d'exploitation que n'atteignent pas les 20 % des pharmacies les moins bien loties (1^{er} quintile) est 2,3 fois moins élevé que celui qui n'est dépassé que par les 20 % des pharmacies les

2. La prise en compte des sociétés aurait pour conséquence d'élever le niveau des services aux entreprises (encadré).

mieux loties (4^e quintile). En revanche, les disparités internes de revenus d'activité sont plus fortes dans les services aux ménages (écart interquintile 4,3) et surtout le commerce de détail et les services rendus aux entreprises (6,4 et 7,4). Les agriculteurs ont des revenus d'activité relativement plus homogènes que les autres indépendants, à l'exception des pharmaciens (écart interquintile de 3,5).

Deux contextes économiques différents

L'environnement économique et institutionnel des agriculteurs est assez particulier et très différent de celui des autres indépendants. En agriculture, deux grands secteurs cohabitent. Le premier est régulé par les dispositions relevant de la Pac : évoluant en fonction du contexte international (négociations du GATT ou de l'OMC), elles concernent essentiellement les grandes cultures et l'élevage bovin et ovin. Les producteurs concernés bénéficient, selon le cas, de prix soutenus par le contingentement de l'offre ou par des mécanismes d'intervention publique assortis du versement d'aides directes. Dans l'autre secteur, plus concurrentiel, les prix varient en fonction de l'évolution des offres et demandes européenne ou internationale, un soutien public ponctuel permettant parfois de maintenir les revenus.

Concentration et gain de productivité en agriculture

Le nombre d'exploitations agricoles « professionnelles » a diminué en moyenne de 4 % par an sur la période, pour s'établir à environ 420 000 en 1996. Plusieurs facteurs ont encouragé cette évolution. La population agricole comprend une proportion élevée d'agriculteurs arrivant à l'âge de la retraite, qui sont incités par les mesures récentes de préretraite à cesser leur activité. Les effets induits de la réforme de la Pac se traduisent par une augmentation de la taille économique des exploitations concernées et par la disparition des moins rentables. Ce mouvement de concentration a entraîné une réallocation des terres entre les exploitations restantes, permettant l'agrandissement des exploitations de céréales et grandes cultures. L'évolution du revenu d'activité moyen des exploitations agricoles est à mettre en regard de ce mouvement : globalement, la valeur

ajoutée de l'agriculture n'a pas augmenté au cours de la période 1991-1996, mais elle a été partagée entre un nombre d'exploitations en baisse.

Deuxième conséquence de ce mouvement de concentration, les exploitations agricoles ont gagné en productivité. Confrontés à une baisse des prix réels pour l'ensemble des produits agricoles, les agriculteurs ont, de longue date, dû réaliser des gains de productivité sur la plupart de leurs facteurs de production. Les coûts de production ont donc diminué, sans toutefois permettre à eux seuls un maintien des revenus agricoles. En raison de la compensation des baisses de prix par des aides directes, instituée en 1992 dans le cadre de la réforme de la Pac et « calibrée » en anticipant des cours mondiaux plus bas qu'ils ne l'ont été en réalité, des augmentations de revenus relativement importantes ont eu lieu pour les produits concernés. Pour les productions non concernées par la Pac, le maintien du revenu agricole est également passé, pour certains produits, par une baisse du coût de production, et donc par la réalisation de gains de productivité sur le travail, les consommations intermédiaires, le capital et parfois la terre. Pour d'autres produits, comme les vins d'appellation d'origine, c'est la recherche d'une augmentation de la qualité qui a pu conduire à une hausse du revenu d'activité. Dans les secteurs non agricoles étudiés, les bénéficiaires des entreprises individuelles se forment à travers leur activité sur un marché concurrentiel, où elles ne sont pas toujours les seuls intervenants. Le chiffre d'affaires moyen varie en fonction de la demande et des prix relatifs des biens commercialisés ou des services rendus par le secteur, mais aussi des parts de marché et du nombre des petites entreprises. Les conditions des marchés revêtent ainsi des caractéristiques propres à chacune des catégories d'indépendants non agricoles et leur équilibre s'opère à moyen terme.

Ajustement à l'intensité de la concurrence pour les indépendants non agricoles

Environ 1,1 million de petites entreprises individuelles non agricoles appartiennent aux secteurs étudiés, mais leur part de marché n'est majoritaire que pour les activités d'architectes, métreurs, géomètres et, très largement, dans la pharmacie. À l'opposé, elle se situe autour

de 10 % seulement dans l'alimentation générale, la réparation automobile, les services opérationnels d'exécution et les transports routiers de marchandises (graphique 2).

Les petites entreprises individuelles non agricoles sont en concurrence non seulement avec les unités de plus grande taille, mais aussi avec les petites sociétés de capitaux

(SARL essentiellement), qui représentent près de 30 % des petites entreprises de moins de dix salariés des mêmes secteurs.

L'évolution du nombre des petites entreprises individuelles (hors formes sociétaires) traduit ainsi un certain ajustement à l'intensité de la concurrence. Ce nombre a diminué dans les services aux ménages ou les transports routiers de marchandises (- 1,3 et - 1,4 % par an), et surtout dans le commerce de détail ou l'artisanat du bâtiment (- 3,3 % par an). Il est resté relativement stable dans la pharmacie, et a augmenté légèrement dans les services aux entreprises (+ 0,7 % par an).

La pharmacie constitue un cas à part, fortement protégé de la concurrence. Ainsi le nombre de pharmacies varie réglementairement avec le nombre d'habitants. Malgré l'encadrement des prix, la consommation de produits pharmaceutiques est restée suffisamment dynamique en valeur pour assurer l'augmentation du chiffre d'affaires unitaire.

En revanche, le reste du commerce de détail perd sans cesse des parts de marché face aux grandes surfaces qui disposent d'économies d'échelle et d'avantages de trésorerie, mais aussi vis-à-vis des SARL, en développement rapide. Malgré la forte baisse du nombre de petites entreprises individuelles, la chute du chiffre d'affaires moyen s'est encore accélérée après 1991.

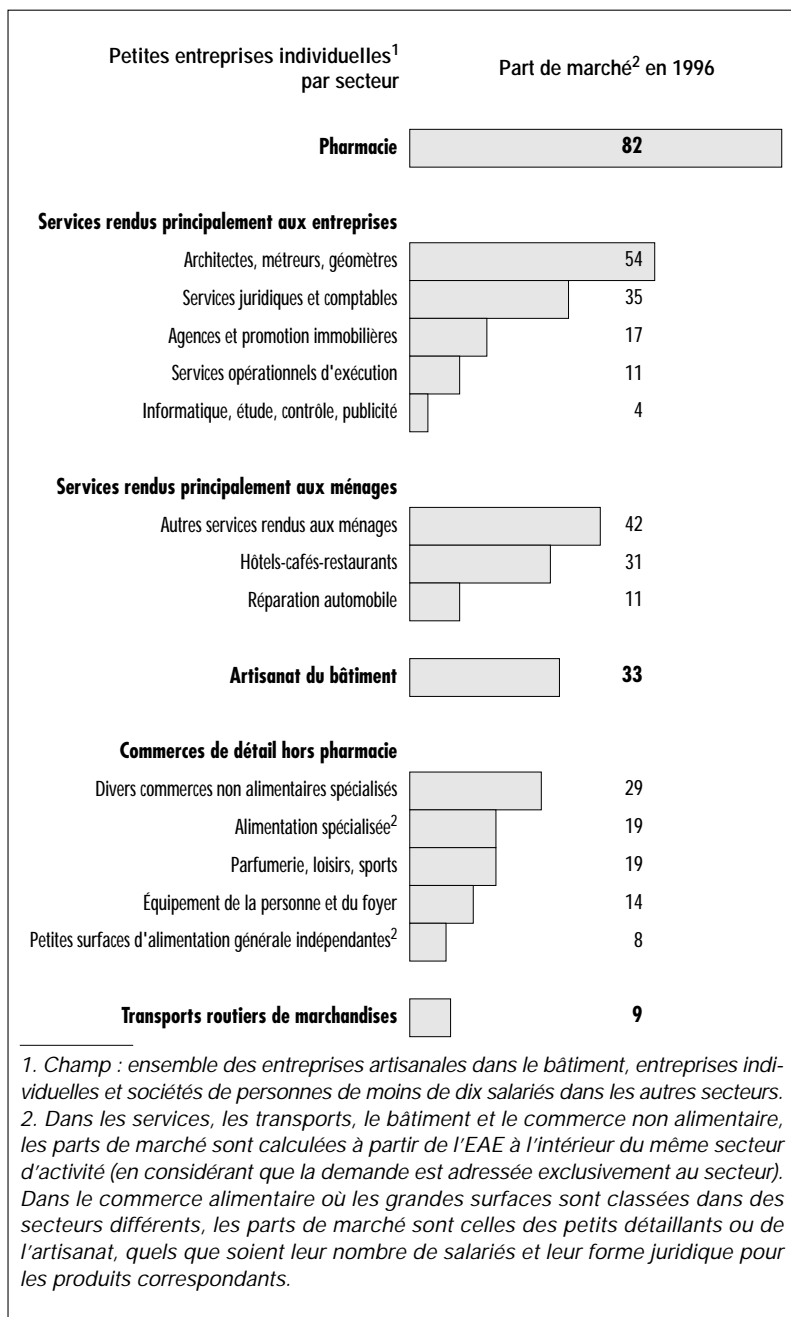
Les petites entreprises individuelles de services aux ménages perdent également des parts de marché, mais, à la différence du commerce, la consommation en valeur augmente, essentiellement par hausse des prix relatifs. Au cours de la période, la diminution régulière du nombre d'unités n'a pas suffi, cependant, à enrayer l'érosion du chiffre d'affaires moyen.

À l'exception des services juridiques et comptables, la conjoncture est plus heurtée dans les services rendus aux entreprises. Les barrières à l'installation y sont faibles. L'euphorie de la période précédente a entraîné de nombreuses entrées sur le marché, dont témoigne par exemple l'explosion des micro-entreprises dans le secteur de l'aide à la décision. Or le retournement de 1990 a freiné la consommation de services d'exécution ou d'aide à la décision, et plongé l'immobilier dans la crise. La concurrence s'est durcie et la régulation a été lente, puisque globalement le nombre de petites entreprises individuelles a encore augmenté. La baisse du chiffre d'affaires moyen traduit donc le rétrécissement de leur marché.

C'est aussi l'avivement de la concurrence par les prix entre les petits transporteurs routiers

Graphique 2
Hormis pharmaciens et architectes, les petits entrepreneurs non agricoles ne détiennent qu'une part de marché minoritaire

En %



Sources : INSEE et ministère de l'Équipement SES - enquêtes annuelles d'entreprises

de marchandises qui est à l'origine de la diminution de leur chiffre d'affaires unitaire. Leurs mises à leur compte à la fin de la décennie 1980 ont excédé les capacités du marché et l'ajustement du solde entre les entrées et les disparitions a été tardif.

En revanche, la régulation du marché fonctionne plus rapidement et souplement dans le bâtiment : la diminution du nombre d'artisans, qui a accompagné l'atonie de la consommation de travaux au cours de la période, a permis la progression du chiffre d'affaires moyen.

Des flux de grande ampleur

L'évolution tendancielle du nombre des entreprises ou des exploitations agricoles, pour importante qu'elle soit dans certains secteurs, n'est cependant que la résultante de flux

d'entrée et de sortie, qui peuvent être de bien plus grande ampleur encore.

Ainsi, pour les indépendants non agricoles, environ la moitié des entreprises observées en 1991 ne le sont plus en 1996, car elles ont soit disparu, soit changé de forme juridique, soit franchi le seuil de dix salariés. A l'inverse, environ une entreprise sur deux observée en 1996 ne l'était pas en 1991, soit qu'elle ait été depuis lors créée ex nihilo ou par reprise, soit qu'elle soit descendue au-dessous du seuil de dix salariés, ou, plus rarement, qu'elle ait changé de forme juridique. La comparaison des résultats moyens sur les deux années 1991 et 1996 inclut ainsi l'effet du fort renouvellement des petites entreprises individuelles au cours des cinq ans (tableau 4).

Les entreprises entrées ou sorties du champ sont en moyenne moins performantes que les entreprises pérennes, observées à la fois en

Tableau 4

La population des petits indépendants non agricoles se renouvelle rapidement

| Secteur | Petites entreprises individuelles ¹ | | Dont entreprises imposées aux bénéfices réels ³ | | |
|--|--|--|--|---|-------------|
| | Nombre total en 1996 ² (millier) | Évolution annuelle entre 1991 et 1996 ² (%) | Pérennes entre 1991 et 1996 (millier) | Proportion parmi les actives 12 mois ⁴ en 1991 (%) | en 1996 (%) |
| Commerces de détail hors pharmacie | 298 | - 3,3 | 89,7 | 47 | 51 |
| Petites surfaces d'alimentation générale indépendantes | 24 | - 5,7 | 7,6 | 44 | 48 |
| Équipement de la personne et du foyer | 88 | - 4,2 | 21,8 | 43 | 53 |
| Parfumerie, loisirs, sports | 32 | - 3,4 | 9,6 | 49 | 47 |
| Alimentation spécialisée | 104 | - 2,6 | 39,7 | 53 | 53 |
| Divers commerces non alimentaires spécialisés | 50 | - 1,4 | 11,0 | 43 | 46 |
| Pharmacie | 22 | + 0,2 | 10,0 | 60 | 61 |
| Services rendus principalement aux ménages | 276 | - 1,3 | 80,6 | 53 | 47 |
| Réparation automobile | 40 | - 2,9 | 17,0 | 56 | 58 |
| Hôtels-café-restaurants | 138 | - 1,6 | 31,0 | 44 | 39 |
| Autres services rendus aux ménages | 99 | + 0,1 | 32,6 | 63 | 54 |
| Services rendus principalement aux entreprises | 176 | + 0,7 | 37,2 | 45 | 38 |
| Agences et promotion immobilières | 23 | - 1,7 | 2,9 | 38 | 43 |
| Architectes, métres, géomètres | 26 | - 0,9 | 9,5 | 54 | 54 |
| Services opérationnels d'exécution | 41 | - 0,9 | 8,8 | 45 | 33 |
| Services juridiques et comptables | 39 | + 2,1 | 11,7 | 54 | 39 |
| Informatique, étude, contrôle, publicité | 48 | + 3,6 | 4,2 | 25 | 26 |
| Transports routiers de marchandises | 28 | - 1,4 | 7,7 | 45 | 43 |
| Artisanat du bâtiment | 294 | - 3,3 | 105,7 | 53 | 48 |

1. Champ : ensemble des entreprises artisanales dans le bâtiment, entreprises individuelles et sociétés de personnes de moins de dix salariés dans les autres secteurs.

2. Stocks du répertoire SIRENE en 1996 et évolution calculée à partir des stocks 1991 et 1996 du répertoire SIRENE.

3. Sources : fichiers fiscaux.

4. Proportion légèrement biaisée à la baisse, à cause des entreprises non identifiées par un numéro SIREN.

Sources : INSEE - SIRENE et comptes de secteur ; INSEE et ministère de l'Équipement SES - enquêtes annuelles d'entreprises ; DGI - Bénéfices industriels et commerciaux

Tableau 5
Les entreprises pérennes dégagent des revenus supérieurs à la moyenne

| Petites entreprises individuelles imposées aux bénéfices réels ¹ | Rapport des revenus induits moyens (EBE) ² | | Rapport des évolutions annuelles du revenu induit moyen (EBE) ² Entreprises pérennes sur ensemble des actives |
|---|--|---------|---|
| | Entreprises pérennes sur ensemble des entreprises... en 1996 | en 1991 | |
| Services rendus principalement aux entreprises | 1,26 | 1,18 | 1,013 |
| Transports routiers de marchandises | 1,21 | 1,10 | 1,019 |
| Services rendus principalement aux ménages | 1,14 | 1,05 | 1,016 |
| Commerces de détail hors pharmacie | 1,12 | 1,14 | 0,996 |
| Artisanat du bâtiment | 1,09 | 1,04 | 1,009 |
| Pharmacie | 1,01 | 1,05 | 0,992 |

1. *Champ* : ensemble des entreprises artisanales dans le bâtiment, entreprises individuelles et sociétés de personnes de moins de dix salariés dans les autres secteurs.

2. *L'excédent brut d'exploitation est ici entendu comme solde comptable entre la valeur ajoutée au coût des facteurs et les frais de personnel y compris cotisations sociales personnelles des indépendants.*

Lecture : Dans les services aux entreprises, les unités pérennes entre 1991 et 1996 ont, en 1996, un EBE moyen supérieur de 26 % à celui de l'ensemble des petites entreprises individuelles imposées au réel. Entre 1991 et 1996, l'évolution de leur EBE a aussi été plus rapide (de 1,3 point par an) que l'évolution moyenne.

Sources : DGI - Bénéfices industriels et commerciaux

début et en fin de période. En 1996, l'excédent brut d'exploitation moyen des entreprises pérennes depuis 1991 est en effet supérieur à celui de l'ensemble des entreprises actives. D'à peine 1 %, il est vrai, dans la pharmacie, l'écart atteint près de 10 % dans le bâtiment et plus de 25 % dans les services rendus aux entreprises. De même, en 1991, l'excédent brut d'exploitation moyen des entreprises pérennes jusqu'en 1996 était supérieur à celui de l'ensemble des entreprises actives, de 5 % dans le bâtiment et jusqu'à près de 20 % dans les services rendus aux entreprises (tableau 5).

Les évolutions de revenu d'activité observées sur les seules entreprises pérennes sont globalement moins favorables que les évolutions d'ensemble dans la pharmacie et les autres commerces de détail. Le différentiel d'évolution atteint respectivement 1 point et 0,5 point par an dans ces secteurs : les entreprises qui ont disparu ont été remplacées par des nouvelles plutôt plus performantes. À l'inverse, les évolutions sur les pérennes sont plus favorables que les évolutions d'ensemble dans le bâtiment (d'environ 1 point par an), les transports routiers de marchandises et les services

rendus aux entreprises ou aux ménages (environ 1,5 point par an). Dans ce cas, les entreprises qui ont disparu ont été remplacées par des nouvelles qui ont un handicap par rapport aux unités pérennes.

À l'inverse, sur la période étudiée, la population des exploitations agricoles évolue essentiellement sous l'effet des disparitions d'unités, le nombre de créations étant beaucoup plus limité. Les éléments disponibles indiquent une évolution de l'excédent brut d'exploitation moins favorable pour les pérennes que pour l'ensemble des exploitations : le différentiel d'évolution se situerait entre 2,5 et 3 points par an. L'évolution du revenu moyen des exploitations agricoles est ainsi tirée à la hausse par la disparition, chaque année, d'un certain nombre d'exploitations positionnées dans le bas de la distribution.

Ainsi, si l'on s'intéresse à l'évolution du revenu des indépendants en activité sur l'ensemble de la période, l'avantage des agriculteurs par rapport aux autres groupes se réduit notablement. Il disparaît même par rapport aux petits entrepreneurs de services aux entreprises et aux artisans du bâtiment.